

QATAR

Des frappes sionistes ont visé des dirigeants du Hamas

L'ALGÉRIE CONDAMNE UNE AGRESSION « BRUTALE »

P3/11



MIGRATION CLANDESTINE DE MINEURS VERS L'ESPAGNE

La revue "El Djeïch" dénonce une campagne de désinformation

P3

RECRUTEMENT DANS LE PARAMÉDICAL

**La date du concours fixée
au samedi 11 octobre 2025**

P2

FOOT / QUALIFS MONDIAL 2026 (GR.G - 8 E J)

**L'Algérie accrochée par la Guinée (0-0),
mais reste proche de la qualification**

P9

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Lancement du concours national de recrutement de professeurs

Le concours national de recrutement au poste de professeur de l'enseignement secondaire a été lancé, hier, à l'École supérieure des enseignants pour sourds et muets, située à Beni Messous, à Alger. Selon la page officielle de l'école, le nombre de candidats a atteint 8 666, en compétition pour 429 postes.

Le secrétaire général de l'école, M. Achbah Moubarak, avait tenu lundi une réunion avec les administrateurs et les employés, au cours de laquelle il a présenté le plan de travail et la répartition des tâches en préparation au concours, soulignant la nécessité de discipline et de rigueur au sein de l'établissement.

EDUCATION NATIONALE

Les horaires de l'Anglais et du Français modifiés pour la 1ère AM

La direction générale de l'enseignement au ministère de l'Éducation nationale a annoncé une modification des horaires des matières Anglais et Français pour la première année de l'enseignement moyen, dans le cadre de l'introduction du nouveau programme de la langue anglaise. Le ministère a décidé d'apporter un ajustement à la charge horaire hebdomadaire allouée aux matières Français et Anglais en première année moyenne, à partir de l'année scolaire 2025-2026. Cette décision vise à établir un meilleur équilibre pédagogique dans l'enseignement des langues étrangères, tout en maintenant inchangés les horaires des autres matières à tous les niveaux du cycle moyen.

FOURNITURES SCOLAIRES

48 marchés de proximité ouverts dans six wilayas de l'Ouest

Quarante-huit marchés de proximité dédiés à la vente de fournitures scolaires ont été ouverts dans six wilayas de l'ouest du pays, a indiqué, hier, la direction régionale du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de la région de Saïda. Le chef du bureau de l'organisation du marché, Mohamed Tabeti a indiqué à l'APS que ces marchés de proximité ont été ouverts, la semaine dernière dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Saïda, Chlef, Relizane et Mascara. Ces espaces commerciaux proposent divers articles scolaires, manuels, blouses et cartables à des prix abordables et accessibles à tous, a-t-on indiqué de même source. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre, réunit 292 opérateurs économiques, parmi lesquels des grossistes, des détaillants spécialisés dans les fournitures scolaires ainsi que des artisans exposant leurs produits. Le même responsable a souligné qu'une baisse importante des prix des fournitures scolaires a été enregistrée cette année, grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, notamment les entreprises et les établissements activant dans ce domaine. Il est à noter que la wilaya de Saïda a abrité l'ouverture de neuf marchés de proximité pour la vente de fournitures et de manuels scolaires, avec la participation de 68 exposants.

R.N

PLUSIEURS CONTRATS COMMERCIAUX SIGNÉS À L'IATF 2025

La bonne affaire des entreprises algériennes

La Société nationale de sidérurgie Holding SNS a signé huit protocoles d'accord avec des entreprises internationales et africaines d'une valeur globale de 950 millions de dollars, portant sur le développement des activités industrielles, l'augmentation des taux d'intégration et le renforcement de la vocation exportatrice vers le marché africain.

Plusieurs accords et contrats commerciaux ont été signés, hier à Alger, entre des entreprises algériennes et leurs homologues d'autres pays africains, visant à renforcer les échanges commerciaux et à promouvoir les exportations algériennes vers différents marchés africains. Présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid, la cérémonie de signature s'est déroulée au Palais des expositions, en présence de cadres du ministère et des PDG des groupes industriels. A cette occasion, la Société nationale de sidérurgie Holding SNS a signé huit protocoles d'accord avec des entreprises internationales et africaines d'une valeur globale de 950 millions de dollars, portant sur le développement des activités industrielles, l'augmentation des taux d'intégration et le renforcement de la vocation exportatrice vers le marché africain.

Le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) a, de son côté, signé dix contrats commerciaux avec des entreprises du Sénégal, de Guinée, de Tunisie et de Mauritanie, portant sur l'exportation des produits de ses filiales (emballage papier et carton, plastique, produits de nettoyage et dispositifs médicaux). A ce titre, le PDG du Holding ACS, Samir Yahiaoui, a précisé que la valeur initiale de ces contrats est estimée à 15 millions de dollars et devrait passer à 40 millions de dollars à court terme, soulignant qu'outre la signature de ces contrats, la Foire commerciale intra-africaine (IATF) a permis au Holding d'établir des contacts avec d'autres entreprises de plusieurs pays africains pour l'exportation de ses produits. A cette occasion, les représentants des entreprises signataires ont salué la qualité des produits algériens qui leur permettent de ne plus les importer de l'étranger, estimant que ces contrats reflètent clairement la volonté de renforcer le commerce intra-africain.

Le sixième jour de la 4e édition de l'IATF a également été marqué par la signature d'un contrat entre la Société de distribution des matériaux



de construction (SODISMAL), filiale du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), et la société mauritanienne des ciments du nord (Cinord), pour l'exportation de 360.000 tonnes de clinker vers la Mauritanie, pour approvisionner deux cimenteries relevant de Cinord à Nouadhibou (120.000 tonnes) et Nouakchott (240.000 tonnes). Le PDG de GICA, Rabah Guessoum, a précisé, dans une déclaration à la presse, que le groupe s'est accordé avec le partenaire mauritanien pour l'accompagner dans l'opération de transformation du clinker au niveau de Nouadhibou et de Nouakchott, ajoutant que des contacts étaient également engagés avec d'autres sociétés, notamment après la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de dédier un port à l'exportation du ciment, ce qui permettra au groupe d'améliorer ses résultats l'année prochaine. Pour sa part, le PDG de la

société mauritanienne, Sidi Mohamed Ould Zein, a indiqué que la société importait auparavant le clinker d'autres pays, mais qu'elle a trouvé dans le produit algérien la qualité et le prix recherchés. Par ailleurs, un accord d'une valeur de 6 millions de dollars a été signé entre une start-up algérienne opérant dans le domaine des technologies de l'industrie agroalimentaire et la société nigérienne Kriswin Concept International Nigeria Limited, pour la fabrication et l'exportation de confiseries vers le marché nigérien. Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, qui a présidé la cérémonie de signature, a souligné que cet accord, conclu avec l'accompagnement du Fonds de financement des start-up, met en évidence la forte présence des start-up à cette 4e édition de l'IATF.

Synthèse : Ali.C

RECRUTEMENT DANS LE PARAMÉDICAL

La date du concours fixée au samedi 11 octobre 2025

Le ministère de la Santé a établi le calendrier d'organisation et de déroulement du concours sur épreuves pour l'admission à la formation paramédicale, au grade d'auxiliaire de soins en santé publique, au titre de l'année 2025. Cette formation est destinée aux candidats qui seront affectés aux services d'urgences médicales et chirurgicales. Le ministère a annoncé que les inscriptions ont débuté le 07 août 2025 à 09h00 et se poursuivront jusqu'au samedi 20 septembre 2025 à 16h00. L'étude des dossiers par la commission technique se déroulera du dimanche 21 septembre au jeudi 25 septembre 2025. Cette phase permettra de déterminer la liste des dossiers acceptés et rejetés,

ainsi que les centres d'examen, dans toutes les wilayas, et leur saisie sur la plateforme numérique. Les convocations pour participer au concours pourront être retirées par les candidats acceptés à partir du dimanche 28 septembre 2025, et ce jusqu'au lundi 29 septembre 2025. Quant aux recours concernant les dossiers rejetés, ils pourront être déposés à partir du mardi 30 septembre 2025 jusqu'au jeudi 02 octobre 2025. Les résultats des recours seront étudiés dès leur dépôt par les commissions techniques compétentes, et les résultats seront annoncés le dimanche 04 octobre 2025, via la plateforme numérique. Le ministère a précisé que la date de déroulement

du concours est fixée au samedi 11 octobre 2025. Dans son communiqué, le ministère a insisté sur l'importance du rôle des commissions techniques, qui sont essentielles dans ce processus, car elles sont chargées d'accepter ou de rejeter les dossiers. Par conséquent, ces commissions doivent accepter uniquement les dossiers complets répondant aux conditions légales, afin d'éviter que les instituteurs chargés de la correction et les inspections de la fonction publique ne rencontrent de difficultés pouvant mener au rejet de la réussite de certains candidats n'ayant pas satisfait aux conditions du concours dès le départ.

R.N

HYDROCARBURES

Hachichi participe à la conférence internationale "Gastech"

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, prend part, à la tête d'une importante délégation de cadres dirigeants, à la conférence et exposition internationale de l'énergie "Gastech", prévue à Milan (Italie) du 9 au 12 septembre courant, a indiqué, hier, un communiqué du groupe. La conférence et exposition "Gastech", placée cette année sous le slogan : "Façonner un avenir énergétique durable", est l'un des principaux événements mondiaux du domaine de l'énergie, avec à l'ordre du jour, des questions liées au gaz naturel, au gaz naturel liquéfié (GNL), à l'hydrogène, aux techniques relatives au climat, et à l'intelligence artificielle.

Cet événement international constitue un espace de rencontre des grands acteurs du domaine de l'énergie et de l'industrie gazière, dont des ministres, des responsables d'institutions, d'organisations et d'entreprises énergétiques internationales, ainsi que d'experts et de techniciens pour examiner les défis de l'heure et proposer des solutions durables afin de garantir l'approvisionnement des marchés en énergie propre, fiable et à des prix raisonnables, précise le communiqué. M. Hachichi aura plusieurs interventions lors des réunions stratégiques, qui verront la participation de grands décideurs dans le domaine de l'énergie à l'échelle internationale, et tiendra aussi des

rencontres et des réunions, entre la délégation de Sonatrach et ses homologues des grandes institutions et entreprises internationales participantes, afin d'examiner les perspectives du développement de l'industrie gazière et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat. La participation de Sonatrach à ce rendez-vous énergétique international découle de sa volonté de renforcer sa présence dans les foras internationales, et de conforter sa position de partenaire fiable des grandes entreprises énergétiques, ainsi que de son rôle de fournisseur principal et d'acteur clé sur le marché gazier mondial, selon la même source.

R.N

FRAPPES ISRAËLIENNES CONTRE LE QATAR

L'Algérie condamne une agression « brutale »

L'Algérie a fermement réagi aux frappes israéliennes menées hier mardi 9 septembre contre une délégation du Hamas à Doha, la capitale du Qatar.

Dans un communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères, Alger a dénoncé « avec la plus grande fermeté l'agression brutale » perpétrée par Israël sur le sol qatari. Le gouvernement algérien a exprimé sa solidarité totale avec le Qatar, qu'il soutient pleinement « face à ces circonstances exceptionnelles ». Selon la diplomatie algérienne, l'élargissement des attaques israéliennes, notamment contre les négociateurs du Hamas, constitue une preuve manifeste du refus d'Israël de toute voie pacifique. Cette attitude, poursuit le communiqué, révèle une absence totale de retenue, marquée par l'arrogance et la témérité de l'occupant.

Une escalade sans précédent
Alger souligne également la gravité de la situation, en rappelant qu'il s'agit de la première attaque israélienne contre une capitale du Golfe. Un acte qui, selon elle, illustre le mépris total d'Israël pour les principes et règles fondamentaux du droit international, largement reconnus par la communauté mondiale.



Face à cette conjoncture extrêmement dangereuse, l'Algérie appelle la communauté internationale à prendre ses responsabilités pour freiner l'escalade israélienne, mettre un terme aux violences contre les

Palestiniens, et éviter un embrasement régional. Pour rappel, Israël a lancé, après Gaza, Beyrouth, Damas et Téhéran, des frappes sur le quartier de Katara à Doha, où se trouvait une délégation

du Hamas venue discuter de la dernière proposition américaine, portée par l'ex-président Donald Trump, visant à mettre fin à la guerre en cours à Gaza.

R.N

Migration clandestine de mineurs vers l'Espagne

La revue "El Djeïch" dénonce une campagne de désinformation

Dans son dernier numéro, la revue El Djeïch, organe officiel de l'Armée nationale populaire (ANP), est revenue sur l'affaire de la migration clandestine de sept mineurs algériens vers l'Espagne, survenue début septembre 2025. Le magazine dénonce une tentative d'instrumentalisation de cet incident par certains médias étrangers dans le but de nuire à l'image de l'Algérie. « Certains médias hostiles ont tenté de présenter une image déformée de l'Algérie, de son peuple et de ses institutions à travers des campagnes de désinformation », affirme la revue, qui estime que cet épisode a été utilisé pour « discréditer les efforts de l'État » tant sur le plan national qu'international. La revue militaire replace cette affaire dans un contexte global, rappelant que la migration clandestine est un phénomène mondial, qui n'épargne aucun pays.

« Ce phénomène n'est plus propre à une seule nation. Il est devenu une réalité internationale complexe, influencée par des facteurs économiques, sociaux, psychologiques et politiques », précise El Djeïch, soulignant que l'Algérie, comme de nombreux autres pays, fait face à cette problématique. El Djeïch met en garde contre les tentatives de généralisation et de dramatisation de l'affaire, estimant que cette lecture volontairement exagérée révèle l'existence de « certains agendas médiatiques malveillants » visant à affaiblir la position de l'Algérie sur la scène internationale. Le magazine précise par ailleurs que les mineurs concernés par cette migration clandestine étaient encore scolarisés, ce qui remet en question les arguments avancés par certains médias qui attribuent cette démarche à des facteurs purement économiques ou sociaux. Parmi les causes évoquées, la revue pointe

également le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion d'une image négative du pays, pouvant influencer les jeunes les plus vulnérables à prendre des décisions aussi risquées. « Des tentatives de manipulation ciblent cette frange fragile de la société, dans le but de lui faire percevoir son pays de manière pessimiste », note El Djeïch, qui dénonce également une « sélectivité volontaire » dans le traitement médiatique de cette affaire. Le magazine conclut en soulignant que de nombreux pays à travers le monde connaissent des taux bien plus élevés de migration illégale, sans que cela n'entraîne de remise en cause systématique de leurs institutions ou de leurs politiques. « Cette différence de traitement reflète une volonté manifeste de nuire à la stabilité de l'Algérie et de porter atteinte à son image à l'international », conclut la revue.

R.N

AFFAIRE DES 7 HARAGA

Bengrina appelle au rapatriement des jeunes migrants

L'affaire des sept adolescents algériens ayant traversé clandestinement la Méditerranée vers l'Espagne continue de susciter une vive émotion en Algérie. Le président du Mouvement de la Construction Nationale (Hakat al-Binaa al-Watani), Abdelkader Bengrina, a réagi pour la première fois, appelant les autorités à une intervention diplomatique urgente afin de rapatrier les jeunes migrants. Dans un message publié sur sa page Facebook, l'ancien candidat à la présidentielle a estimé que cette affaire révèle un danger profond pour la société algérienne, avertissant que l'Algérie a frôlé une « tragédie nationale » évitée de justesse grâce à « la protection divine ». Selon lui, la tentative de ces mineurs de rejoindre l'Europe à bord d'une embarcation de fortune aurait pu se solder par un drame collectif, comme cela a été le cas dans de précédents naufrages.

Ben Grina a exhorté les institutions compétentes à prendre en charge ces jeunes dans un cadre éducatif et social, afin de restaurer en eux, et chez leurs semblables, la confiance en soi et en la nation. Il considère que cet incident devrait servir de signal d'alarme pour toute la société. Le président du Mouvement de la Construction Nationale a par ailleurs dénoncé la glorification de cette traversée illégale par certaines voix proches de l'opposition. Il s'est dit choqué par des discours qui présentent les adolescents comme des « héros », une attitude qu'il juge dangereuse et contraire aux valeurs nationales, susceptible d'encourager d'autres jeunes à suivre le même chemin. Pour Bengrina, la responsabilité d'une telle dérive est collective. Elle incombe à la famille, à l'école, à la mosquée, aux élites et aux institutions éducatives et culturelles. Il appelle à une

réforme structurelle du système de socialisation et plaide pour que la réforme de l'école soit intégrée aux discussions du dialogue national stratégique promis par le chef de l'État. Il a également accusé certains acteurs étrangers et « des relais internes sans conscience » de vouloir exploiter politiquement cette affaire pour ternir l'image de l'Algérie, notamment à un moment où le pays accueille d'importants événements économiques africains. L'affaire a par ailleurs relancé le débat au Parlement. Ahmed Sadok, député du MSP (ex-parti de Bengrina), a proposé une session parlementaire spéciale pour analyser en profondeur la crise migratoire. Il a évoqué un « échec collectif » et suggéré des campagnes de sensibilisation, notamment dans les collèges, avec la participation des médias, des imams et de figures de la réussite algérienne.

R.N

COUR D'ALGER

Le procès de Lamine Belghith reporté au 30 septembre

La cour d'Alger a décidé, hier mardi, de reporter le procès de l'historien Mohamed El-Amine Belghith à l'audience du 30 septembre prochain, à la demande de l'équipe de défense. Belghith a comparu hier matin devant la chambre criminelle de la cour d'Alger, après l'appel du jugement prononcé par le tribunal de Dar El Beïda dans la capitale.

Le tribunal de Dar El Beïda avait condamné, le 3 juillet dernier, le professeur à cinq ans de prison ferme assortis d'une amende de 500 000 dinars, pour des accusations de « discours de haine » et « atteinte à l'unité nationale ».

Le professeur avait déjà comparu le 26 août dernier, avant que son procès ne soit reporté au 9 septembre. Son avocat, Tewfik Hichour, a expliqué au site Aoures que la décision de report a été prise suite à la requête de la défense. Le 21 mai dernier, la demande de liberté provisoire a été rejetée et confirmé l'ordonnance du juge d'instruction du tribunal de Dar El Beïda ordonnant son placement en détention provisoire.

L'historien est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment : « atteinte à l'unité nationale à travers des actes portant atteinte aux symboles de la nation et de la République, atteinte à l'intégrité du territoire national, ainsi que diffusion de discours de haine et de discrimination via des moyens technologiques ».

L'affaire remonte à des déclarations faites par Belghith lors d'un entretien télévisé avec la chaîne Sky News Arabia, jugées comme une atteinte à l'identité nationale et une remise en cause des constantes de la nation, ce qui a déclenché une vague de réactions indignées ayant conduit à son poursuite judiciaire.

OPÉRATION DE RECHERCHE ET DE RATISSAGE À TIPAZA

Un militaire tombe en martyr

Une opération de recherche et de ratissage menée par l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Tipaza a coûté la vie au sergent-chef Amari Saïf Eddine, tombé en martyr lors d'un accrochage avec un groupe armé. L'intervention, menée dans la localité de Beni Mili, commune de Damous (1^{re} Région militaire), a permis l'élimination de deux terroristes. Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé lundi cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte antiterroriste constante engagée par l'ANP. Selon le communiqué officiel, les forces engagées ont récupéré un fusil mitrailleur FMPK, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, des jumelles de terrain, ainsi que divers autres objets. Suite à ce drame, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de commandant en chef des forces armées et ministre de la Défense nationale, a adressé ses condoléances les plus sincères à la famille du militaire tombé au champ d'honneur, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire. Il a prié Dieu Tout-Puissant d'accorder au martyr Saïf Eddine Saïd Amari Saïf Eddine Saïf Eddine Saïf Eddine Saïf Eddine une place dans Son infinie miséricorde, et de donner à ses proches force et réconfort. Le ministère a souligné que cette opération illustre une fois de plus la vigilance permanente et la détermination sans faille des forces armées à brader le terrorisme et à préserver la sécurité et la stabilité du pays.

R.N

TRANSPORT

Vers l'ouverture d'un port dédié à l'exportation du ciment

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, lundi à Alger, des instructions pour accélérer les préparatifs en vue de l'ouverture d'un port dédié à l'exportation du ciment, a indiqué un communiqué du ministère. Il a donné ses instructions lors de la réunion de coordination qu'il a présidée au siège du ministère, en présence du PDG du Groupe Services portuaires (Serport), des directeurs généraux des ports et de cadres centraux du ministère, pour examiner les moyens de mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la mise à disposition d'un port dédié à l'exportation du ciment, afin de renforcer les exportations nationales et de soutenir l'économie nationale hors hydrocarbures. Aussi, il a donné des "instructions strictes pour évaluer tous les ports nationaux afin d'identifier ceux éligibles à l'exportation du ciment dans les meilleurs délais, en tâchant de finaliser rapidement les études techniques et réglementaires nécessaires au lancement effectif de cette opération dans de bonnes conditions", a précisé la même source.

MARCHÉS

L'or à un nouveau record face aux incertitudes politiques et monétaires

L'or touche un nouveau sommet lundi, jouant son rôle de valeur refuge face aux perspectives de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed), ainsi qu'aux préoccupations politiques en France et au Japon. Après avoir atteint des records la semaine dernière, le métal jaune a touché lundi un nouveau plus haut, à 3.646,46 dollars l'once. La semaine passée, un taux de chômage en hausse et une baisse des créations d'emplois aux Etats-Unis ont renforcé les attentes d'une politique monétaire plus souple de la banque centrale américaine (Fed). Vers 18h30 GMT, le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, perdait 0,24% à 97,53 points. Les cambistes attendent la publication aux Etats-Unis des prix à la production (PPI) mercredi, puis celle des prix à la consommation (CPI) jeudi. De son côté, l'euro prenait 0,30% face à la devise américaine, à 1,1752 dollar pour un euro. La monnaie japonaise lâchait pour sa part 0,11%, à 147,58 yens pour un dollar. "Le monde réagit à la démission du Premier ministre japonais, (...) les traders s'inquiètent pour l'avenir des dépenses publiques", notent les analystes de Monex USA. Shigeru Ishiba a annoncé dimanche sa démission à la tête du parti libéral-démocrate (PLD) et de son poste de chef de gouvernement. Le pays est dans l'attente d'élections internes au parti au pouvoir qui conduiront à la nomination d'un nouveau dirigeant.

R.E

TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

Les économies africaines appelées à mettre le paquet sur la recherche

Les dépenses africaines en recherche et développement s'élèvent en moyenne à moins de 0,5% du PIB, bien en deçà de la moyenne mondiale de 2,2 % et des investissements de plus de 4% dans des pays comme la Corée du Sud.

Les économies africaines sont appelées à accroître leurs investissements dans la recherche afin de stimuler la transformation industrielle du continent, en accélérant le développement d'innovations locales qui renforcent l'autonomie, la durabilité et la souveraineté technologique, a indiqué un responsable à la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). S'exprimant lors du lancement officiel du Centre africain de recherche et d'innovation (ARIH) dans le cadre de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) organisée du 4 au 10 septembre à Alger, l'économiste en chef et directeur général de la recherche à Afrximbank, Yemi Kale, a souligné que "si l'Afrique représente moins de 3% de la production mondiale de la recherche, elle supporte une part disproportionnellement plus élevée des défis mondiaux". "Nos dépenses en recherche et développement s'élèvent en moyenne à moins de 0,5% du PIB, bien en deçà de la moyenne mondiale de 2,2 % et des investissements de plus de 4% dans des pays comme la Corée du Sud", a-t-il déploré. Cependant, "l'histoire nous montre que l'investissement délibéré dans les écosystèmes de recherche a été le fondement de la transformation industrielle. Une compétitivité durable nécessite la recherche, l'innovation et la capacité industrielle à transformer les idées en produits et services qui peuvent se situer à la frontière des marchés mondiaux", a déclaré M. Kale. Le centre ARIH est une initiative conjointe d'Afreximbank, de l'Union Africaine et du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui vise à promouvoir et à commercialiser la recherche et l'innovation africaines. Il permet aux universitaires, aux chercheurs et aux étudiants d'apporter leurs connaissances et



leur expertise dans la promotion du commerce et de l'industrialisation intra-africains. "La mission de l'ARIH est de transformer le capital intellectuel en compétitivité industrielle et en croissance tirée par le commerce. Des études indiquent que si l'Afrique double simplement ses dépenses en R&D pour atteindre 1 % du PIB d'ici 2030, nous pourrions libérer une valeur supplémentaire estimée à 60-70 milliards de dollars par an dans les domaines de l'agriculture, des technologies numériques et de l'industrie manufacturière. Cela stimulerait la productivité, réduirait la dépendance à l'égard des importations et augmenterait la part de l'Afrique dans le commerce mondial", a poursuivi M. Kale.

Dans le cadre de l'IATF2025, l'ARIH organise des sessions réunissant des participants issus du monde universitaire, de l'entreprise, des décideurs politiques et des investisseurs. Outre les co-organisateurs, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique assure la coordination technique des sessions, qui comprennent des tables rondes et des séances de présentation de projets innovants et de startups. Cette initiative permet aux professeurs d'université et étudiants, ainsi qu'aux scientifiques et chercheurs affiliés aux institutions nationales de recherche d'Afrique et de la diaspora, de présenter leurs recherches innovantes et leurs prototypes scientifiques.

Synthèse : S.A.K

IATF-2025

Des motocycles et d'accessoires automobiles algériens pour la Tunisie et le Tchad

Des accords pour l'exportation de motocycles et d'accessoires automobiles de fabrication locale vers plusieurs pays africains, ont été signés, lundi à Alger, dans le cadre de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025). Le premier accord, signé par la société "Algeria Ham Motors", spécialisée dans la fabrication de motocycles de la marque "SYM", avec l'entreprise tunisienne Mega Cycle, prévoit l'exportation de sept modèles de motocycles de fabrication locale vers la Tunisie. La société "Algeria Ham Motors" a également signé un mémorandum d'entente avec la Société générale des équipements et de distribution du Tchad, visant à approvisionner, à l'avenir, le marché tchadien en motocycles commerciaux à trois roues.

La valeur totale de ces deux accords, signés par le propriétaire de l'entreprise algérienne, El Hamdi Regaigui, avec le directeur de l'entreprise tunisienne, Mohamed Amine Boujnah et le directeur de l'entreprise tchadienne, Hussein Kadmi, dépasse 1,2 million de dollars. A cette occasion, M. Boujnah a déclaré que l'industrie algérienne avait réalisé des progrès significatifs qui lui valent un grand intérêt à l'étranger, exprimant son souhait de voir d'autres accords se concrétiser dans ce domaine à l'avenir. De son côté, M. Kadmi a souligné que cette coopération s'inscrit dans le cadre du renforcement et du développement des échanges commerciaux sur le continent, exprimant son intérêt pour les industries algériennes dans différents domaines. Par ailleurs, un troisième accord a été signé

entre la start-up algérienne "Idenet", spécialisée dans la fabrication d'accessoires automobiles, et la société sud-africaine "Metair Investments", spécialisée dans le secteur automobile, pour un montant de 150 millions de dollars. En vertu de cet accord, l'entreprise algérienne importera la matière première nécessaire à la fabrication de faisceaux électriques, qu'elle réexportera ensuite vers l'entreprise sud-africaine. A cette occasion le directeur de la société "Idenet", Ali Maameri, a affirmé que cette coopération qui s'étendra sur cinq ans sera fructueuse pour le pays, qu'elle mettra en valeur les compétences de sa jeunesse et démontrera que l'Algérie peut jouer un rôle majeur dans l'industrie automobile africaine.

R.E

ALGÉRIE-NIGERIA

La coopération agricole entre les deux pays examinée

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, lundi, une délégation nigérienne conduite par le commissaire au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Investissement du Nigeria, Muhammad Salis Gamawa, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération agricole bi-

latérale, a indiqué un communiqué du ministère. La délégation nigérienne était composée d'un nombre de cadres participant à la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), qui s'est tenue à Alger du 4 au 10 septembre. Lors de cette rencontre, qui a eu lieu au siège du ministère, les deux parties ont évoqué les principales

composantes et caractéristiques du secteur agricole dans les deux pays, les capacités et les atouts dont ils disposent, ainsi que les opportunités de renforcement du partenariat et de la coopération dans plusieurs domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Elles sont convenues d'étudier les moyens et les mécanismes d'échange d'ex-

pertes entre les deux pays notamment dans les domaines de l'agriculture saharienne, des systèmes d'irrigation économes en eau, des infrastructures de stockage, de la logistique, et de l'industrie de transformation, ainsi que d'autres domaines d'intérêt commun", a noté le communiqué.

R.E



**SIDI
BOUBEKEUR
(SAÏDA)**

Lancement des travaux de 450 logements publics locatifs



Les travaux de réalisation de 450 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés récemment dans la commune de Sidi Boubekeur (Saïda), a-t-on appris lundi auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Selon la même source, le wali de Saïda, M. Amoumène Mermouri, a inspecté les chantiers de ce quota de logements, dont l'état d'avancement a atteint 10 pour cent, lors d'une visite qu'il a effectuée la semaine dernière pour

s'enquérir des projets de développement dans la daïra de Sidi Boubekeur.

A cette occasion, le même responsable a insisté sur le respect des délais de livraison de ce nouveau projet de logements fixé à 18 mois, tout en soulignant la nécessité de veiller à la qualité des travaux, a précisé la même source. La daïra de Sidi Boubekeur compte un programme global de logements publics locatifs de 2.217 unités, dont 1.963 ont déjà été réceptionnées.

Par ailleurs, plus de 1.500 logements publics locatifs sont en cours de réalisation dans la wilaya de Saïda, dans le cadre d'un programme supplémentaire lancé à la mi-2024, au profit des communes de Saïda, Ouled Brahim, El Hassasna, Youb et Aïn El Hadjar, rappelle-t-on. Au total, la wilaya de Saïda a bénéficié d'un programme de 18.536 logements publics locatifs, dont 14.896 ont été réceptionnés, tandis que le reste est en cours de réalisation.

ORAN

Intégration de 3.170 enseignants contractuels en qualité d'enseignants stagiaires

Un total de 3.170 enseignants contractuels ont été intégrés en qualité d'enseignants stagiaires dans les trois paliers d'enseignement au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, lundi, du directeur de l'Education de la wilaya, Abdelkader Oubelaid. Il s'agit de 1.302 enseignants contractuels dans le cycle primaire, 1.083 dans le moyen et 785 dans le secondaire, dans diverses matières telles que l'arabe, le français, l'anglais, l'histoire-géographie, la philosophie et les mathématiques, a indiqué le responsable. Il a ajouté que l'opération de validation des dossiers et l'ensemble des procédures administratives avec le contrôleur financier a été finalisée fin août dernier, permettant aux enseignants contractuels de rejoindre leurs postes dès le 14 septembre prochain dans leur nouveau grade.

Cette mesure contribuera à améliorer l'encadrement pédagogique dans les établissements éducatifs de la wilaya, a fait observer M. Oubelaid. Par ailleurs, le secteur s'est renforcé, au titre de la nouvelle rentrée scolaire, de plus de 50 postes supplémentaires d'enseignants issus des écoles normales supérieures, auxquels s'ajoutent 212 postes (recrutement local), dont 92 pour le primaire, 73 pour le moyen et 47 pour le secondaire, selon le responsable.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran compte actuellement plus de 21.000 enseignants dans les trois paliers d'enseignement, ainsi qu'environ 10.000 agents administratifs, a rappelé le directeur local de l'Education.

BOUSSAËDA (M'SILA)

Plusieurs projets d'aménagement urbain lancés

Des travaux d'aménagement urbain ciblant de nombreuses cités ont été lancés, lundi, dans la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila). Le Directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Ali Bentouidjine, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les actions prévues dans ce cadre, financées à hauteur de 500 millions de dinars, portent sur la construction et le revêtement de chaussées et de trottoirs, la rénovation des conduites d'assainissement et la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP).

La même opération permettra également d'aménager les entrées Est et Nord de la ville de Boussaâda, d'entretenir les rues principales du centre-ville, ainsi que de la réalisation de l'aménagement urbain dans plusieurs cités des communes de Bensrouf, d'El Hamel et d'Ain El Melh, a encore précisé le même responsable.

EL TARF

Distribution de 5 bus scolaires à des communes de la wilaya

Le parc des bus de transport scolaire s'est renforcé, dans la wilaya d'El Tarf, à la faveur de la distribution, dimanche après-midi, de cinq (5) nouveaux véhicules à plusieurs communes en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026. Les nouveaux bus ont été remis au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Meziane, en présence de cadres de la wilaya et des présidents des Assemblées populaires communales (APC) bénéficiaires, à savoir Bougous, Rami Souk, Ain Kerma, Echatt et Ain El Assel. Le chef de l'exécutif local a déclaré, à cette occasion, que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant à répondre aux préoccupations des élèves, en particulier dans les zones rurales et isolées, en leur fournissant des "moyens de transport adaptés et sûrs, contribuant ainsi à garantir leur scolarisation dans les meilleures conditions".

CONSTANTINE

Ouverture d'un Samu social à la circonscription administrative Ali Mendjeli

Un nouveau service d'aide mobile d'urgence (Samu social) a été ouvert récemment à la circonscription administrative Ali Mendjeli dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le nouveau service implanté à l'unité de voisinage (UV13) est encadré par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, assistants sociaux, psychologues et éducateurs, a précisé la cellule de communication de la wilaya. L'infrastructure composée de pavillons d'hébergement, salles d'interventions et de consultations en plus d'espaces verts, assure une assistance et orientation des personnes en détresse ainsi que des interventions médico-psychologiques, selon la même source. La réalisation de ce service dont l'importance consiste notamment en la consolidation des services de santé et de solidarité dans la ville d'Ali Mendjeli, a nécessité une enveloppe financière de près de 80 millions DA. La mise en service de ce genre d'infrastructures s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement pour doter cette ville, forte de près de 400.000 âmes, en moyens à la hauteur de sa dimension démographique en constante évolution.

SOUR EL-GHOZLANE ET DIRAH (BOUIRA) Lancement d'une série de projets de développement



Une série de projets de développement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a été lancée lundi à Sour El Ghazlane et Dirah, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, lors d'une visite du wali Abdelkrim Laâmourri dans ces deux communes.

Dans la ville de Sour El-Ghozlane, les autorités locales ont entamé leur visite par la pose de la première pierre pour la réalisation d'une unité de la société DORCAS Pharm, qui sera spécialisée dans la fabrication de 13 principes actifs des médicaments, dont le Sérum salé destiné à l'usage hospitalier, selon les détails fournis par le gérant propriétaire de cette société, Yacine Dellah. "Ce projet dont le coût est de 400 millions de DA, sera opérationnel à partir de décembre 2025 et pourrait générer 500 emplois directs et 100 autres indirects au profit des jeunes de la wilaya de Bouira", a expliqué à l'APS M. Dellah. "Le projet revêt de l'importance car, une fois mis en service, l'unité va contribuer à réduire le coût de la facture des importations par la production des principes actifs", s'est réjoui M. Dellah.

A Sour El Ghazlane, le chef de l'exécutif s'est enquis de l'état de plusieurs autres projets lancés dans cette ville, dont le siège de la sûreté urbaine au

quartier d'El Djebssa. Sur place, il a appelé les responsables du projet à accélérer la cadence des travaux et à renforcer le chantier afin de le livrer dans les meilleurs délais.

Au cours de cette visite, les autorités locales ont inspecté également le projet de réalisation d'une nouvelle polyclinique, lancé récemment à la cité El Djebssa. Sur le site du chantier, M. Laâmourri a demandé aux responsables du projet de respecter les délais de réalisation ainsi que la qualité des travaux. Un autre projet portant sur la réalisation d'un groupe scolaire a également fait l'objet d'inspection des autorités locales.

Le projet est destiné à réduire la pression sur les établissements scolaires de la ville et offrir les meilleures conditions d'enseignement aux élèves du palier primaire, selon les responsables locaux du secteur de l'éducation nationale. Pour améliorer le cadre de vie des habitants de la ville, des projets d'aménagement urbain ont été lancés à la cité El Fellah, ainsi que sur le long de la route allant de la gare routière jusqu'à Dirah. Le wali a inspecté les travaux et a insisté sur la nécessité de respecter les délais ainsi que les normes de réalisation des travaux.

Le même responsable a également visité le projet du dédoublement de la

route nationale RN 8 reliant Sour El Ghazlane à Dirah et jusqu'aux limites avec la wilaya voisine de M'Sila sur une distance de 32 Km. Les travaux de réalisation de cet axe névralgique avancent à un rythme "acceptable" selon le wali, qui a appelé les réalisateurs du projet, à livrer les travaux au début du mois d'octobre prochain, soit avant la fin des délais contractuels. "Ce projet a une grande importance économique et commerciale, car, une fois achevé, le dédoublement redynamisera les activités commerciales et économiques dans cette région et dans les Hauts plateaux", a estimé le wali. Lancé en mai 2024, ce projet qui se déroule en deux phases, dont la première concerne un tronçon de 17 km, a été confié à trois entreprises privées pour un délai de réalisation de 11 mois.

Les travaux ont néanmoins connu plusieurs arrêts dus à des contraintes techniques, avait précisé le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmi, récemment à l'APS. La seconde phase du projet sera entamée une fois la première achevée, afin de prolonger la route jusqu'à la wilaya de M'sila, selon le même responsable.

TISSEMSILT

Le secteur de la santé renforcé par une équipe médicale cubaine pluridisciplinaire

Le secteur de la santé à Tissemsilt a été renforcé, récemment, par une équipe médicale cubaine pluridisciplinaire qui assurera ses services au niveau de différentes structures sanitaires de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la Santé et de la Population (DSP) Bahaeddine Fatmi. M. Fatmi a précisé que cette équipe est composée de 29 médecins dans plusieurs spécialités, notamment en gynécologie-obstétrique, anesthésie-réanimation, radiologie et néonatalogie, en plus d'un personnel paramédical constitué d'infirmiers spécialisés. Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre des accords de coopération

entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de la santé, contribuant ainsi à renforcer le système sanitaire et à élargir la couverture médicale dans différentes spécialités au profit des habitants de la wilaya.

La délégation médicale cubaine, dont les membres seront répartis, selon les spécialités, entre les établissements hospitaliers de la wilaya, est arrivée à Tissemsilt accompagnée de la coordinatrice de la mission médicale cubaine pour le Centre et le Sud, Mme Sonia Valedo Neznunez. Cette dernière a été reçue par le wali, M. Bouzaid Fethi, en présence du directeur de la Santé et de la Population. A rappeler

que le secteur de la santé à Tissemsilt a bénéficié, au cours de l'année 2025, d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital pluridisciplinaire d'une capacité de 240 lits.

Ce futur établissement hospitalier, qui s'étend sur une superficie globale de plus de 10 hectares, et doté d'une enveloppe financière dépassant 8,2 milliards DA, devra être achevé dans un délai de 36 mois, indique-t-on. Il devra permettre d'alléger la pression sur les trois établissements publics hospitaliers que compte la wilaya, à savoir ceux de Tissemsilt, Bordj-Bounâama et Theniet El-Had.

UNION NORD-AFRICAIN DE FOOTBALL**Atelier sur le développement du football féminin**

L'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) a organisé, samedi à Sousse, un atelier dédié au développement du football féminin, en marge du tournoi qualificatif pour la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2025, qui se poursuit actuellement en Tunisie avec la participation notamment du club algérien de l'AFK Relizane, a indiqué la fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué. Ce workshop a permis d'engager des échanges et débats autour de diverses thématiques essentielles liées au développement du football féminin dans la zone Afrique du Nord, telles que la médecine sportive, l'intégrité ainsi que l'activité des médias dans les compétitions internationales.

L'Algérie a été représentée à cet événement par Mme Nadjma Derradji, membre du Bureau Fédéral et Présidente de la Commission du football féminin, ainsi que par les arbitres algériennes actuellement désignées au tournoi UNAF : Ghada Mehat, Feriel Asma Ouahab et Sara Kemad.

R.S

FOOTBALL**Nottingham Forest limoge son entraîneur Nuno Espirito Santo**

Nuno Espirito Santo a été limogé hier mardi par Nottingham Forest après avoir passé 21 mois comme entraîneur du club de Premier League. Nottingham Forest "remercie Nuno pour sa contribution pendant une période très fructueuse au City Ground, en particulier pour son rôle lors de la saison 2024/25, qui restera à jamais gravée dans l'histoire du club", a-t-il déclaré dans un communiqué publié peu après minuit.

Nuno devient le premier entraîneur de Premier League à perdre son poste cette saison, deux semaines après avoir admis que ses relations avec le propriétaire du club, Evangelos Marinakis, s'étaient détériorées. "Notre relation a changé et nous ne sommes plus aussi proches.

Tout le monde au club devrait être solidaire, mais ce n'est pas le cas", a-t-il déclaré à ce sujet. Le Portugais de 51 ans avait pris les rênes de l'équipe en décembre 2023. Succédant à Steve Cooper, il avait réussi à la sauver de la relégation. La saison dernière, Nottingham Forest a terminé septième de la Premier League, son meilleur classement depuis la saison 1994/95.

Le club a aussi pu prendre la place normalement attribuée à Crystal Palace en Ligue Europa, le club londonien ayant été rétrogradé par l'UEFA en la Ligue Europa Conférence au nom de la règle de la multipropriété. Nottingham Forest occupe actuellement la 10e place de la Premier League après trois matchs, et s'est incliné 3-0 face à West Ham lors du dernier match de Nuno comme entraîneur de l'équipe. Selon les médias britanniques, des discussions ont été entamées pour nommer rapidement un successeur. L'ex-entraîneur de Tottenham Hotspur, Ange Postecoglou, figure parmi les candidats.

R.S

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2026**Le Ghana bat le Mali et prend une option sur la qualification**

Si le Mali était venu s'imposer en terre ghanéenne, le groupe I se serait retrouvé en proie à un suspense terrible, avec les quatre premières places qui se tiennent en un seul point à deux journées de la fin des éliminatoires pour la Coupe du monde. Mais les Ghanéens ne l'ont pas entendu de cette oreille, ils avaient une première place à sécuriser alors que Madagascar continue de pousser au classement. Les Black Stars, qui se sont procurés les meilleures occasions, ont remporté les trois points sur la plus petite des marges (1-0) dans une ambiance de feu à Accra. Mohamed Kudus n'a pas été étranger à la domination globale des siens. Très actif sur son côté droit, surtout en première période, il a permis aux siens de mettre une grosse pression sur le but adverse. Même si ses drib-

bles, ses nombreux débordements et ses centres, qui ont souvent trouvé un destinataire dans la surface adverse, n'ont pas été convertis par les attaquants. Dominateurs, mais imprécis, les Ghanéens s'en sont remis à leur capitaine, Jordan Ayew, et un peu à la chance.

Un but peu académique, mais précieux. L'ancien de l'OM, aujourd'hui à Leicester, a envoyé un corner au deuxième poteau au retour des vestiaires, en direction d'Alexander Djiku qui était monté. Alors que Djigu Diarra avait tenté une sortie aérienne, il s'est retrouvé bousculé et le ballon lui a échappé des mains. Djiku, qui traînait là, est parvenu à le reprendre de manière peu académique, en pleine chute, pour ouvrir le score. Diarra a réclamé une faute, en vain.

Au mois d'octobre, le Ghana (19 pts) aura l'occasion de se placer en très bonne position pour remporter la première place du groupe I, et donc une qualification directe pour le Mondial aux États-Unis, en cas de victoire contre la Centrafrique. Après quoi, il suffira d'un match nul face aux Comores. Même une défaite sur un des deux matches pourrait leur permettre de se qualifier, grâce à la différence de but avec Madagascar, 2e du groupe (16 pts). Quant aux Maliens, ils n'auront pas le droit à l'erreur. Avec quatre points de retard sur la deuxième place, synonyme d'accession aux barrages, les Aigles devront gagner toutes leurs rencontres. D'abord face au Tchad puis face à Madagascar, en espérant un faux pas des Malgaches entretemps.

R.S

FOOT / TRANSFERT**Le Danois Kasper Hjulmand nouvel entraîneur du Bayer Leverkusen**

Le Bayer Leverkusen, champion d'Allemagne en 2024, a annoncé lundi la nomination du technicien danois Kasper Hjulmand, comme entraîneur en chef de son équipe première de football, en remplacement du Néerlandais Erik ten Hag, limogé il y a une semaine pour manque de résultats. Agé de 53 ans, l'ancien sélectionneur du Danemark et demi-finaliste de l'Euro-2021 s'est engagé avec le Bayer jusqu'à l'été 2027, avec la lourde tâche de reconstruire rapidement une équipe compétitive. En effet, les trois quarts de l'effectif qui avait décroché le titre de champion d'Allemagne en 2024 a quitté le club cet été et l'"expérimentation" de Ten Hag a tourné au fiasco, après seulement

deux journées de Bundesliga. Le Néerlandais a été nommé fin mai dernier, pour succéder à l'Espagnol Xabi Alonso, parti au Real Madrid après presque trois saisons à succès au Bayer, mettant notamment fin en 2024 à onze sacres consécutifs du Bayern Munich en championnat. Après une qualification pour les 16es de finale de la Coupe (4-0) sur la pelouse de Grossaspach (D4), Leverkusen n'a pris qu'un seul point lors des deux premières journées du championnat, alors qu'il avait mené au score à chaque fois. "Cette décision n'a pas été facile à prendre pour nous. Personne n'a souhaité en arriver là. Cependant, les dernières semaines ont montré qu'il n'est plus possible de construire une nouvelle équipe avec

du succès dans cette configuration", a estimé le directeur sportif du club, Simon Rolfes.

"Une séparation à ce stade précoce de la saison est douloureuse, mais elle était nécessaire de notre point de vue. Notre ambition reste toujours de réaliser les objectifs fixés pour la saison - et cela nécessite les meilleures conditions possibles, à tous les niveaux", a expliqué, de son côté, le président de Leverkusen, Fernando Carro. Dans un autre communiqué, l'entraîneur néerlandais avait déploré le choix "sans précédent" et "complètement surprenant" de la direction du club allemand. "Un nouvel entraîneur mérite la liberté de mettre en œuvre sa vision, de fixer des normes, de façonner l'équipe et d'imprimer sa marque

sur le style de jeu. Malheureusement, la direction du club n'était pas disposée à me donner le temps et la confiance dont j'avais besoin", a-t-il réagi. "Les clubs qui m'ont fait confiance ont été récompensés par des succès et des titres", a ajouté l'ancien entraîneur de Manchester United. Le prochain match de Leverkusen est programmé le 12 septembre contre Francfort. Avec les départs cet été de Florian Wirtz et Jeremie Frimpong (Liverpool), Granit Khaka (Sunderland), Lukas Hradecky (Monaco), Jonathan Tah (Bayern), Amine Adli (Bournemouth) ou encore Piero Hincapié (Arsenal), le club allemand a perdu plus des trois quarts de son onze titulaire champion en 2024.

R.S

FOOT / QUALIFS MONDIAL 2026 (GR.G - 8E J)

L'Algérie accrochée par la Guinée (0-0), mais reste proche de la qualification

L'équipe nationale de football a été accrochée par la Guinée (0-0), lundi soir, pour le compte de la huitième journée du groupe G des qualifications africaines au Mondial 2026, un résultat qui rapproche l'Algérie de la phase finale.



Les hommes de Vladimir Petkovic se sont créés plusieurs occasions franches, notamment par Mohamed Amoura, malheureux à plusieurs reprises (14e, 38e, 50e). Mahrez, Benrahma et Gouri ont également buté sur la défense guinéenne. A la 7e minute déjà, l'attaquant de Wolfsburg avait été bien lancé en profondeur par Boudaoui, mais le portier adverse s'interposait. Mahrez et Benrahma ont également été impliqués dans des occasions mal conclues, tandis que la défense guinéenne restait solide. Dominée par moments, l'Algérie a aussi tremblé, notamment à la 55e minute lorsque Youcef Atal a sauvé sur sa ligne une

tentative de Guirassy après une sortie manquée de Guendouz. En fin de match, Gouri et Chaïbi n'ont pas su concrétiser un contre bien mené (81e). Malgré ce nul, les Verts conservent la tête du groupe G avec 19 points, soit quatre longueurs d'avance sur l'Ouganda et le Mozambique (15 pts chacun). La Guinée reste quatrième (11 pts). Dans les deux autres rencontres de la poule G, disputées ce lundi, le Mozambique a battu le Botswana (2-0) grâce aux buts de Witi (6e) et Faisal Bangal (71e), alors que l'Ouganda a battu la Somalie (2-0) sur des réalisations de Okello (6e, penalty) et Ssemugabi (39e). Avec 19 points, l'Algérie n'a besoin que d'une victoire sur ses deux der-

nières sorties, prévues en octobre prochain, pour valider définitivement son billet pour le Mondial 2026. Un succès face à la Somalie, lanterne rouge du groupe, pourrait suffire avant la réception de l'Ouganda, qui s'annonce comme une possible "finale" pour la première place. Pour rappel, les premiers des neuf groupes se qualifieront directement pour la phase finale de la Coupe du Monde 2026, alors que les quatre meilleurs deuxième disputent un tournoi de barrage organisé par la Confédération africaine de football (CAF) dont le vainqueur accèdera aux barrages intercontinentaux organisés par la FIFA.

R.S

FOOT / QUALIFS-MONDIAL 2026 (ZONE AFRIQUE)

La Tunisie décroche son billet pour la phase finale

La Tunisie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2026 de football aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, en battant la Guinée Equatoriale (1-0) lundi à Malabo. Les Tunisiens, qui ne peuvent plus être rejoints en tête de leur groupe H (zone Afrique), se sont imposés sous la pluie grâce à un but dans le temps

additionnel de Mohamed Ali ben Romdhane (90+4). La Tunisie est la 18e nation qualifiée pour le Mondial. Le point sur les nations qualifiées : Pays hôtes, qualifiés d'office : Etats-Unis, Canada et Mexique (3) Zone Asie (AFC) : Australie, Corée du Sud, Iran, Japon, Jordanie, Ouzbékistan (6) Zone Océanie (OFC) : Nouvelle-Zé-

lande (1) Zone Amérique du Sud (Conmebol) : Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Paraguay, Uruguay (6) Zone Afrique (CAF) : Maroc, Tunisie (2) NB : l'Ouzbékistan et la Jordanie disputeront l'été prochain la première phase finale de Coupe du monde de leur histoire.

R.S

FOOT/ENTRAÎNEURS

Lancement de la formation du 3e groupe pour l'obtention de la licence CAF

Le département formation de la direction technique nationale (DTN), a lancé une nouvelle session de formation d'entraîneur pour l'obtention de la licence CAF A, a annoncé, la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué. Inscrite dans le programme 2025-2026, cette session est destinée au troisième groupe de

stagiaires et se déroule au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza). Le lancement des travaux a été présidé par le directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté aux participants les principaux axes du premier module, en présence du chef du département formation, Karim

Kaced. Le premier module, combinant les cours théoriques et applications pratiques, est animé par le DTN en collaboration avec des formateurs affiliés à la Confédération Africaine de Football (CAF). La session se poursuivra jusqu'au 11 septembre et regroupera 25 stagiaires.

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS

Juan Carlos Garrido nouvel entraîneur du MC Oran

Le MC Oran a annoncé, lundi soir, l'arrivée de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido à la tête de l'équipe première évoluant en Ligue 1 de football pour succéder à Hubert Velud, démissionnaire de son poste il y a quelques semaines. Cette nomination intervient alors que le club a déjà disputé les trois premières journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, où il a récolté 4 points (une victoire, un match nul et une défaite). Né le 29 mars 1969, Juan Carlos Garrido est un technicien espagnol expérimenté, connu dans le milieu du football africain et international pour ses multiples passages dans des clubs de renom. Son palmarès comprend notamment une coupe de la CAF remportée avec Al-Ahly du Caire (2014) ainsi que des expériences en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il a également exercé en Algérie sous les couleurs de l'USM Alger lors de l'avant-précédent exercice. Grâce à son profil et à sa philosophie de jeu moderne, Garrido est perçu, dans les milieux des Hamraoua, comme une valeur ajoutée technique importante pour le club oranais, qui cherche à retrouver son lustre d'antan. La MC Oran avait initialement engagé le coach Hubert Velud, mais les deux parties ont résilié le contrat d'un commun accord avant même que le championnat ne commence. Le choix de Garrido semble répondre à une volonté de l'administration du club de rectifier le tir rapidement et de miser sur l'expérience d'un entraîneur habitué aux joutes africaines, estiment les observateurs.

STADE CHAHID "MOULOUD ZERROUKI" DES EUCALYPTUS

Un tournoi vendredi en mémoire d'Abderrahmane Mehdaoui

L'association nationale des Vétérans algériens (AVA) rendra hommage, vendredi, au défunt ancien sélectionneur national de football, Abderrahmane Mehdaoui, lors d'un tournoi dédié à sa mémoire, à 16h00, au stade El Chahid "Mouloud Zerrouki" dans la commune des Eucalyptus à Alger, a indiqué l'AVA, hier mardi, dans un communiqué.

Le tournoi regroupera l'équipe de l'AVA, les anciens internationaux, les amis du défunt, ainsi qu'une sélection de la presse sportive. Les initiateurs ont voulu commémorer le 3e anniversaire du décès du regretté Abderrahmane Mehdaoui, entraîneur, enseignant, éducateur et ancien sélectionneur national, entre autres. Feu Mehdaoui, décédé, en 2022, à l'âge de 73 ans, a laissé son empreinte dans le football algérien et international. Durant sa carrière de joueur, formé au NAHD, le défunt avait porté les couleurs du CRHD et du DNC Alger.

Mais c'est surtout en tant qu'entraîneur qu'il laissera son empreinte dans le football algérien et international. Il a dirigé, pendant près de 25 ans, de nombreux clubs en Algérie, ainsi qu'en Arabie saoudite et en Libye. En sélection nationale, ayant débuté comme adjoint puis co-entraîneur, il devient sélectionneur national en 1997, puis sera rappelé en 2002. Il sera par la suite nommé entraîneur de l'équipe nationale militaire, remportant avec celle-ci le titre de champion du monde militaire en 2011. "Cadre du Ministère de la jeunesse et des sports, formateur et encadreur des stages, directeur de développement puis directeur de formation à la FAF, ayant consacré de nombreuses années au service du football algérien, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, et en particulier sa passion pour le foot, sa personnalité et ses qualités humaines, ne seront pas oubliées.

R.S

THAÏLANDE**La Cour suprême ordonne l'emprisonnement de l'ex-Premier ministre Thaksin**

La Cour suprême de Thaïlande a jugé hier mardi que l'ex-Premier ministre Thaksin Shinawatra devait être emprisonné immédiatement, et ce pour un an. Condamné à huit ans d'emprisonnement pour corruption, M. Thaksin n'avait passé que six mois en détention, à l'hôpital, après son retour d'exil en 2023. La Cour suprême a jugé mardi qu'il n'a pas correctement purgé sa peine d'emprisonnement: "l'avoir envoyé à l'hôpital n'était pas légal, l'accusé sait que sa maladie ne constituait pas un problème urgent, et être resté à l'hôpital ne peut compter comme une peine de prison", a-t-elle exposé dans sa décision. Elle a ordonné l'incarcération immédiate à Bangkok de cette figure de la vie politique nationale. L'ancien Premier ministre de 2001 à 2006 avait été condamné à une peine de huit ans d'emprisonnement pour corruption et abus de pouvoir. Revenu d'un long exil à l'étranger en août 2023, Thaksin a séjourné dans une chambre privée d'un hôpital de la police de Bangkok. Puis, une grâce royale a réduit sa peine à un an d'emprisonnement, avant sa libération anticipée par égard à son âge en février 2024. L'arrêt de la Cour suprême intervient quelques jours après le renversement du Pheu Thai, au gouvernement depuis 2023. Il n'y aura "ni favoritisme, ni persécution, ni vengeance" à l'encontre de Thaksin, a promis le nouveau chef du gouvernement, tout en assurant qu'il organiserait de nouvelles élections législatives sous quatre mois. Thaksin Shinawatra est revenu en Thaïlande lundi en jet privé, après quelques jours passés hors du pays qui avaient alimenté des rumeurs dans la presse nationale d'une possible fuite à l'étranger. Il avait promis d'assister à l'audience de la Cour suprême en personne. Thaksin, 76 ans, a été acquitté fin août à l'issue d'un procès pour crime de lèse-majesté, concernant des propos publiés en 2015 par un média sud-coréen. Il encourait pour ces faits jusqu'à 15 ans d'emprisonnement, au titre de la loi thaïlandaise.

NORVÈGE**La gauche en tête de législatives**

La gauche emmenée par le Premier ministre travailliste Jonas Gahr Store devrait se maintenir au pouvoir en Norvège après sa victoire lundi lors de législatives, selon des résultats préliminaires publiés à la clôture des bureaux de vote. Au terme d'élections axées sur des enjeux locaux comme le coût de la vie et la fiscalité mais aussi influencées par les turbulences géopolitiques, le bloc de gauche décrocherait une majorité, étriquée, de 87 à 89 sièges sur 169 au Parlement, selon des estimations distinctes de TV2 et NRK s'appuyant notamment sur les nombreux votes anticipés. Au pouvoir depuis 2021, M. Store paraît en mesure de rester aux manettes, vraisemblablement à la tête d'un gouvernement minoritaire, chose courante en Scandinavie. "J'ai un bon pressentiment. Nous avons mené une bonne campagne électorale", a déclaré M. Store devant ses soutiens, peu avant la publication des premiers résultats. Arrivés premiers avec environ 28% des voix selon les estimations, les travaillistes devraient, si les résultats se confirment, sans doute composer avec toutes les autres forces de gauche, quatre partis avec lesquels les désaccords sont nombreux. Le scrutin a aussi vu le bon score du parti du Progrès (FrP), formation populiste anti-immigration, qui a doublé par rapport à 2021. Il est devenu la première force d'opposition avec plus de 24% des voix selon les résultats préliminaires, loin devant les conservateurs de l'ex-Première ministre Erna Solberg.

OUGANDA**Les crimes du chef de l'ARS Joseph Kony passent au crible de la CPI**

Après 20 ans de cavale, la Cour pénale internationale (CPI) a décidé de tenir des audiences de mise en accusation contre Joseph Kony. Le chef de l'Armée de résistance du Seigneur doit répondre de 39 chefs d'accusations, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, mais ce sera sans lui. C'est devant un « box » vide que le bureau du procureur devrait requérir la mise en accusation de Joseph Kony, mardi 9 septembre. La Cour pénale internationale (CPI) ouvrira trois jours d'audiences pour examiner les charges portées contre le chef de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), milice créée en 1986 dans le nord du pays pour contrer le régime ougandais de Yoweri Museveni. En cavale depuis déjà 20 ans, le chef de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) doit répondre de 39 chefs d'accusation de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, commis

entre le 1er juillet 2002 et le 31 décembre 2005 dans le nord de l'Ouganda.

La milice, formée en grande partie d'enfants enlevés – 60 000 selon l'ONU – aujourd'hui quasiment inactive, signalait ses crimes en coupant les lèvres, les oreilles et les membres de ses victimes. Kony doit répondre notamment de meurtres, de viols, et d'esclavage sexuel : les fillettes enlevées sur le chemin de l'école étaient « offertes » à ses commandants. Joseph Kony, qui aurait aujourd'hui autour de 64 ans, menait sa campagne sur la base des Dix commandements de la Bible. À partir de 2005, après l'échec de négociations de paix, la LRA avait quitté le nord de l'Ouganda et s'était déployée en République démocratique du Congo (RDC) puis en Centrafrique. Joseph Kony n'est néanmoins pas accusé des crimes commis dans ces deux pays.

NIGERIA**L'ONU condamne l'attaque qui a fait plus de 63 morts dans le nord-est**

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Nigeria a condamné une attaque qui a tué plus de 63 civils dans l'Etat de Borno (nord-est) au cours du week-end, citant les chiffres de rapports préliminaires. Dans un communiqué publié dimanche, le coordonnateur humanitaire et résident des Nations Unies au Nigeria, Mohamed Fall, a déclaré qu'un nombre indéterminé de personnes auraient également été enlevées, tandis que d'autres ont fui avec des blessures lors de l'attaque contre des dizaines de civils dans le village de Darajamal de la zone de gouvernement local de Bama vendredi soir. Au moins 28 maisons auraient été brûlées pendant l'attaque, selon M. Fall, et le bilan humain pourrait s'alourdir. Condamnant cette "attaque odieuse", le coordonnateur a exhorté les autorités sécuritaires locales à appréhender les coupables et à rapidement les traduire en justice. "Ce

récent massacre de civils est un nouveau rappel sinistre du bilan de la hausse des attaques violentes et de l'insécurité dans l'Etat de Borno cette année", a-t-il dit. D'après le responsable onusien, plusieurs attaques contre des civils ont été enregistrées, menant à la mort de centaines de personnes dans le seul Etat de Borno. Il a expliqué que les assauts, qui prennent la forme d'invasions de localités et de camps de déplacés à l'aide d'engins explosifs improvisés, d'attentats-suicides ou d'autres tactiques, ciblaient les civils, y compris les agriculteurs, les pêcheurs, les voyageurs et les commerçants. Des attaques meurtrières contre les civils ont aussi été enregistrées dans les Etats voisins d'Adamawa et de Yobe, où ont été visés un centre de santé rural, des entrepôts de céréales et un marché, entre autres, a-t-il noté.

CÔTE D'IVOIRE**Cinq candidats retenus pour l'élection présidentielle**

Le Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire a jugé recevables lundi cinq dossiers de candidature sur 60 reçus pour l'élection présidentielle prévue le 25 octobre dans le pays. Lors d'une audience présidée par Chantal Nanaba Camara, 55 candidatures, dont celles de l'ex-président Laurent Gbagbo du Parti des peuples africains (PPA-CI), de Tidjane Thiam, président du

Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et de Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (FPI), ont été déclarées irrecevables par le Conseil constitutionnel. La candidature de Pascal Affi N'Guessan a été rejetée pour déficit de parrainages, celles de Laurent Gbagbo et de Tidjane Thiam pour non-inscription sur la liste électorale. Parmi les dossiers rejetés figu-

rent ceux de l'ex-préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi Irié (indépendant) et du député-maire de Tiassalé, Antoine Assalé Tiémoko (Aujourd'hui et demain la Côte d'Ivoire, ADCI), pour insuffisance de parrainages. Le Conseil a en revanche jugé recevables les candidatures du président Alassane Ouattara et de quatre autres concurrents dont l'ex-Première dame Simone Ehivet-Gbagbo.

QATAR

Des frappes sionistes ont visé des dirigeants du Hamas

Mardi 9 septembre, un tournant majeur s'est produit dans le conflit qui secoue le Moyen-Orient depuis octobre 2023 : l'armée israélienne a mené une attaque aérienne sur le sol qatari, visant directement des membres du bureau politique du Hamas présents dans la capitale, Doha. C'est la première fois qu'un pays du Golfe est directement frappé par Israël.



Selon la chaîne Al Arabiya, les frappes ont ciblé le quartier de Katara, où se trouvait une délégation du Hamas engagée dans des négociations pour un cessez-le-feu avec Israël. Ce lieu était considéré jusqu'ici comme un sanctuaire diplomatique pour les membres du mouvement palestinien.

Alors que cette source a rapporté que Khalil Al Haya, haut dirigeant du Hamas, aurait été tué dans cette attaque, un responsable de haut rang au sein du mouvement de résistance islamique Hamas a confirmé au site Al Jazeera.net que la délégation de négociation dirigée par Khalil Al-Hayya a échappé à une tentative d'assassinat israélienne qui visait son équipe. Selon la même source, l'opération a été menée par des frappes aériennes israéliennes, en coordination avec le service de sécurité intérieure israélien (Shin Bet). L'objectif était de cibler les dirigeants de premier rang du mouvement. Malgré la puissance des explosions qui ont retenti dans le secteur de Katara, provo-

quant une importante alerte sécuritaire, les sources ont confirmé que les membres de la délégation sont sortis indemnes.

D'autres figures de premier plan, notamment Khaled Mechaal, ancien chef du bureau politique du mouvement, figuraient parmi les cibles présumées, selon la chaîne 12 israélienne. La délégation du Hamas aurait été en train d'examiner une nouvelle proposition de cessez-le-feu transmise par l'ancien président américain Donald Trump, lorsqu'elle a été frappée. La chaîne Al Jazeera, basée à Doha, a confirmé que des explosions ont secoué la ville et que des colonnes de fumée étaient visibles.

L'armée israélienne a, de son côté, revendiqué l'opération, évoquant une attaque conjointe de son aviation et du Shin Bet, visant des figures impliquées dans les attaques du 7 octobre 2023 contre Israël. Tsahal a précisé être "en attente des résultats définitifs" de cette opération. Le ministère des Affaires étrangères qatari a dénoncé une "attaque lâche" contre les habitations des dirigeants du Hamas, sou-

lignant une violation flagrante du droit international. La diplomatie qatarie a averti que cette "agression criminelle" représente une menace directe pour la sécurité du pays et qu'elle "ne restera pas sans réponse". Un responsable israélien, sous anonymat, a déclaré à Al Arabiya que les États-Unis avaient été informés de l'opération et avaient donné leur feu vert.

Avec cette attaque, le Qatar devient le sixième pays de la région à être directement frappé par Israël depuis octobre 2023, dans une escalade militaire de plus en plus préoccupante : En Iran, au Liban, en Syrie, et au Yémen.

Cette nouvelle attaque à Doha marque une rupture dans la dynamique régionale : un État du Golfe, pourtant neutre sur le plan militaire, est désormais directement impliqué dans le théâtre des représailles israéliennes. Elle soulève des inquiétudes majeures quant à une possible régionalisation du conflit bien au-delà de la bande de Gaza.

R.I

APRÈS LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT BAYROU

Où va la France ?

Les députés français ont refusé lundi, à une nette majorité, d'accorder leur confiance au Premier ministre, François Bayrou, qui avait sollicité ce vote après la présentation d'un budget d'austerité pour la France, dont le gouvernement est ainsi renversé.

Issus des rangs des oppositions allant de l'extrême droite à l'extrême gauche, 364 députés ont voté contre la confiance au Premier ministre. Seuls 194 parlementaires, issus des rangs de la coalition gouvernementale, ont voté pour. François Bayrou a présenté hier matin sa démission au président Emmanuel Macron. Un communiqué de la présidence a assuré que « le président de la République « nommera » un successeur les « tout prochains jours ». C'est, donc, un nouveau casse-tête non seulement pour ce président mais pour tout le système de la 5e république. Même si plusieurs noms se présentent comme alternative, la crise ne se résoudra pas alors que la majorité à l'assemblée reste de l'autre côté de la barricade.

« Cette défaite, s'interroge le journal Le Monde, pose plusieurs questions : qui a la charge du pays à présent ? Quelles sont les options du président de la République ? Une nouvelle coalition est-elle envisageable, ou faudra-t-il retourner aux urnes ? » Entre le changement d'approche du Rassemblement national, le jusqu'au-boutisme de La France insoumise, les rêves de gouverner du Parti socialiste, le souhait d'accord d'intérêt général de Renaissance ou les divisions chez Les Républicains, chaque parti avance ses pions pour trouver une issue à la crise politique. Quand les uns poussent pour un gouvernement de gauche prêt à trouver des compromis avec la macronie, d'autres demandent un Premier ministre issu du bloc central en passant un accord de non-censure avec la gauche, tandis que certains appellent à une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale et même à la démission d'Emmanuel Macron.

Le RN, persuadé d'obtenir cette fois-ci une majorité absolue en cas d'élections législatives, plaide pour "revenir devant les Français" sans quoi, "je ne vois pas comment quelque chose de sain pourrait émerger", a estimé le patron du parti de l'extrême droite, Jordan Bardella. De sa part, l'ancien premier ministre et chef du parti Renaissance, Gabriel Attal, plaide pour "un accord d'intérêt général" entre les "forces républicaines" pour "que les 18 mois devant nous ne soient pas ceux du blocage à répétition et de l'impuissance publique".

Pour la France insoumise, le moment est venu pour que le président remette son mandat et donne aux Français leur droit de choisir une autre direction. Jean-Luc Mélenchon n'a qu'une seule chose en tête : contraindre par la pression politique et populaire Emmanuel Macron à démissionner pour provoquer une élection présidentielle anticipée.

"Bayrou est tombé. Victoire et soulagement populaire. Macron est désormais en première ligne face au peuple. Lui aussi doit partir", a écrit sur X Jean-Luc Mélenchon.

"Nous sommes dans un moment déagiste (...) et nous avons besoin, à la suite d'un mouvement déagiste, d'un moment refondateur. Seule l'élection présidentielle dans ce pays, compte tenu de ce que sont les institutions, nous permet d'avoir ce moment refondateur", a-t-il élaboré.

Le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, souhaite devenir Premier ministre. Il appelle depuis plusieurs jours Emmanuel Macron à nommer une personnalité de gauche à Matignon.

"Je pense qu'il est temps pour la gauche de gouverner à nouveau ce pays et de faire en sorte que nous puissions rompre avec la politique qui a été menée pendant huit ans", a-t-il affirmé lundi soir sur TF1.

Le PS, qui s'estime en position de force, a tout intérêt à éviter une nouvelle dissolution en raison de ses désaccords avec La France insoumise. Il s'est engagé, s'il était amené à gouverner, à ne pas utiliser le 49.3, et à faire des compromis avec la macronie pour trouver une majorité à l'Assemblée.

En revanche, Olivier Faure ne souhaite pas que le futur Premier ministre soit à nouveau issu du bloc central. Il a toutefois refusé mardi matin de dire si le PS censurerait le chef du gouvernement s'il appartenait au camp présidentiel.

Synthèse : Ab.N

AGRESSIONS CONTRE GHAZA

29 martyrs dans des attaques sionistes

Au moins 29 Palestiniens sont tombés en martyrs hier mardi, dans des attaques des forces d'occupation sionistes dans diverses zones de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Le nombre de Palestiniens tombés en martyrs mardi depuis l'aube, dans la bande de Gaza, s'élève à 29, souligne Wafa qui cite des sources médicales.

Les corps de huit martyrs ont été transférés à l'hôpital Al-Shifa, cinq à l'hôpital Al-Ahly

Al-Arabi "Al-Mamadani", un à l'hôpital Al-Awda et 15 à l'hôpital Nasser, ajoute la même source. Des avions de guerre de l'armée sioniste ont bombardé quatre maisons au nord-ouest de la ville de Gaza et une autre habitation à l'est de Deir al-Balah, dans le centre de l'enclave palestinienne, précise également Wafa.

Au nord-est de la ville de Gaza, deux jeunes Palestiniens sont tombés en martyrs lorsque l'aviation sioniste a visé un groupe de civils

dans le quartier d'Al-Tuffah. Au sud de Gaza, un enfant Palestinien est tombé en martyr sous les tirs des forces d'occupation près des points de distribution d'aides au sud de la ville de Khan Younes. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 64.605 martyrs et 163.319 blessés, ont indiqué plus tôt les autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

L'ESPAGNE

Interdiction d'entrée de deux ministres de l'entité sioniste

L'Espagne va désormais interdire l'entrée sur son territoire à deux responsables sionistes, au lendemain de la présentation par Madrid de nouvelles mesures visant à faire davantage de pression sur l'entité sioniste pour qu'elle arrête son génocide à Gaza, a annoncé hier mardi le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Albares. Les deux "ministres", les dénommés Ben Gvir et Smotrich

ont été inclus "dans la liste officielle des personnes sanctionnées" et "ne pourront pas accéder au territoire espagnol", a indiqué M. Albares. Cette décision intervient au lendemain de l'annonce par le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, d'une série de mesures visant à accentuer la pression sur l'entité sioniste qui mène une agression génocidaire contre la bande de Gaza depuis octobre 2023.

Dans le cadre de ces mesures, Sanchez a indiqué que les personnes "directement impliquées dans le génocide, violant les droits humains et commettant des crimes de guerre à Gaza" verront interdite l'entrée en Espagne. Il a aussi souligné que, bien que l'Espagne applique de facto depuis 2023 une interdiction d'exportation d'armes vers l'entité sioniste, le gouvernement va désormais légiférer en urgence pour instau-

rer une interdiction "permanente". Parmi les autres mesures figurent aussi l'interdiction des importations en provenance des colonies illégales dans les territoires palestiniens, notamment en Cisjordanie occupée, et l'augmentation de la contribution espagnole à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) de 10 millions d'euros.

R.I

LE 13^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF Constantine accueille neuf pays

Des artistes algériens et étrangers issus de 9 pays prendront part au 13e Festival international culturel du Malouf, prévu du 20 au 24 septembre à Constantine, surnommée la "ville des ponts suspendus".



Placé sous le slogan "Le Malouf... De l'école à la mondialisation", l'événement vise à faire connaître cet art ancestral à l'international à travers un espace d'échange entre les artistes algériens et étrangers. Les pays qui seront présents sont : la Tunisie, la Syrie, la Libye, la Turquie, la Russie, l'Espagne, l'Autriche, la Suède et la Grèce. Au menu de ce Festival des ateliers de formation dans divers instruments musicaux dont l'Oud. Également de l'organisation dans le cadre de cette manifestation

de conférences-débats sur le chant et la musique animées par des spécialistes algériens et étrangers. L'événement qui sera organisé au Théâtre régional de Constantine "Mohamed Taher Fergani" et au Centre culturel Malek Haddad, sera également marqué par l'organisation d'un défilé de mode mettant en valeur l'habit traditionnel algérien. Selon les organisateurs, l'édition 2025 verra l'expansion de l'espace culturel du malouf grâce à un programme de proximité visant à rapprocher cet art du grand public, notamment de

ceux qui ne peuvent se rendre dans le chef-lieu de la wilaya. Les soirées s'étendront à Skikda, Guelma, Annaba et Mila. Les Algérois profiteront également d'une soirée artistique animée par Abbas Righi, l'un des artistes les plus en vue du malouf actuel. Le programme de proximité a débuté le 4 septembre à Skikda, avec la participation de Yassine Rifas, Kamal Bennani et Dhib Layachi. La soirée du jeudi 11 septembre devrait mettre en vedette Belhani Mehdi, Fateh Rouana et Moubarek Dakhla au Centre culturel

Abdelmadjid Chafai de Guelma, en plus d'une série de soirées qui seront également organisées au Palais culturel Malek Haddad de Constantine, en préparation du lancement du 13e Festival international du malouf. En marge du festival, seront organisés des conférences, des ateliers, des master classes, ainsi que des expositions consacrées à la photo, à l'art culinaire et à l'habillement.

N.H

Boumerdes : lancement de la 7e phase de fouilles sur le site archéologique "Mers-Eddadjadj"

La 7e phase des fouilles archéologiques a débuté lundi à Zemmouri, à l'est de la wilaya de Boumerdes, sur le site archéologique de "Mers Eddadjadj", dans le cadre de la poursuite des travaux de mise au jour du riche patrimoine culturel que recèle ce lieu historique. Ces fouilles, prévues sur une durée de 12 jours, sont menées par une équipe composée d'une trentaine d'enseignants, chercheurs et étudiants de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts. Selon la cheffe de l'équipe de recherche et d'exploration du site, Aïcha Hanafi, la première campagne de fouilles du site avait été lancée en 2017 sous la supervision de l'Institut national d'archéologie, suite à un arrêté ministériel de 2016 ayant classé "Mers Eddadjadj" comme monument et site archéologique protégé au niveau national. Depuis, plusieurs phases de fouilles se sont succédées. Chaque campagne a permis la mise au jour de vestiges de bâtiments et pièces archéologiques variées, parmi lesquels deux habitations. La première comprend une maison, une cour et un puits, tandis que la seconde abrite une cour et deux puits. Ces constructions remonteraient à l'époque islamique, soit entre le IV^e et le VI^e siècle de l'Hégire. Pour sa part, le président du conseil scientifique de l'Institut national d'archéologie, Smail Ben Naamane, a souligné que les fouilles menées jusqu'ici sur le site, ont révélé la superposition de plusieurs couches archéologiques, témoignant d'occupations succes-



sives allant de la préhistoire à la période islamique (du IV^e siècle de l'Hégire / X^e siècle de notre ère au VI^e siècle de l'Hégire / XII^e siècle). Les recherches, croisées avec des sources historiques, confirment également que le site abritait jadis une cité prospère appelée "Marsa-Eddadjadj", connue pour sa richesse

et son activité commerciale durant l'époque islamique. Celle-ci avait été édifée sur les vestiges du port punique "Rusubbicari", construit par les Carthaginois au VI^e siècle avant J.-C.

R/C

Mascara: exposition consacrée à l'Emir Abdelkader

Une exposition consacrée à la personnalité de l'Emir Abdelkader a été inaugurée, lundi à Mascara à l'occasion de la commémoration du 217^e anniversaire de sa naissance. Cette manifestation, organisée sur la place vivre ensemble en paix", à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara, propose des affiches, des dépliants, ouvrages et des photos retraçant la biographie du fondateur de l'Etat algérien moderne et son combat contre l'armée coloniale française entre 1832 et 1847. Par ailleurs, un espace est dédié aux réalisations politiques, militaires, culturelles, intellectuelles et économiques de l'Emir Abdelkader, ainsi qu'à la présentation de documents mettant en valeur les sites historiques liés à sa résistance dans la wilaya de Mascara, tels que la Maison du commandement, le tribunal de l'Emir et la "Zemala" (capitale itinérante) à Sidi-Kada. Des objets ayant appartenu à cette grande figure nationale, dont des armes et le drapeau de l'Etat de l'Emir, y sont également exposés.

R.C

Médéa : des ateliers artistiques d'apprentissage et d'initiation pour enfants prévus la semaine prochaine

Des ateliers d'apprentissage et d'initiation pour enfants, visant l'éclosion de jeunes talents dans différents domaines artistiques, seront organisés à Médéa du 15 au 18 septembre. Destinés aux enfants âgés de 8 à 14 ans, les ateliers seront axés sur le théâtre, les arts plastiques, le dessin, la littérature, la musique et la photographie. Le programme élaboré ambitionne, à travers cinq (5) ateliers, l'éveil artistique et littéraire chez l'enfant en l'aidant à développer ses dons et talents et à mieux les exprimer, que ce soit en matière de jeu théâtral, de peinture ou d'écriture littéraire. Le premier atelier est consacré au 4e art, avec une initiation au jeu sur scène et au déguisement, le second est dédié aux arts plastiques et au cours duquel les participants devront réaliser eux-mêmes une œuvre qui sera exposée plus tard au public. Le troisième atelier sera consacré à la littérature et la lecture et permettra au groupe d'enfants inscrits de s'initier aux techniques de narration et d'écriture d'histoire courte, tandis que les quatrième et cinquième concerneront respectivement la photographie (prise de vue et réalisation de reportage photos) et la musique et la chorale.

R.C

L'Unesco : Appel à participation au concours de poésie "Villes de poèmes"

L'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) a lancé un appel à candidatures à été lancé pour participer à la 2^{ème} édition du concours de poésie "Villes de Poèmes" qui met à l'honneur Samarcande, Capitale de la culture dans le monde islamique 2025. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2025. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la vision de l'Unesco visant à tisser des liens entre poésie et lieux, et à enrichir la scène littéraire. Ce concours de poésie en arabe classique ou en ouzbek est ouvert aux poètes de tous les âges, indique l'organisation islamique. Le poème doit être en arabe classique ou en ouzbek. Le poème doit s'inspirer des valeurs, de l'esthétique, de l'histoire, de la géographie, du génie du lieu et de la biographie de la ville qui fait l'objet du poème. Il ne doit pas dépasser les trente vers ou lignes de poésie. Les lauréats de ce concours recevront des prix en espèces et leurs œuvres seront publiées dans un recueil exclusif réunissant les plus beaux poèmes primés. Le lancement officiel de la célébration de Samarcande en tant que Capitale de la culture dans le monde islamique pour l'année 2025 a eu lieu le 27 mai dernier en Ouzbékistan, lors d'une conférence internationale sous le thème : "Patrimoine spirituel et expressions culturelles du monde islamique : calligraphie, musique, poésie et solidarité".

TAP

Le Prix de la Grande Mosquée de Paris 2025: Les finalistes de la 4^e édition dévoilés

La Grande Mosquée de Paris a annoncé la sélection finale de la quatrième édition de son Prix littéraire, qui sera décerné le mardi 14 octobre 2025. Ce prix distingue les auteurs du meilleur roman et du meilleur essai consacrés à la civilisation musulmane. Pour cette édition, seront pris en compte les ouvrages rédigés ou traduits en langue française et publiés en France entre le 14 août 2024 et le 14 octobre 2025. Chaque lauréat recevra une dotation de 3000 €. La liste des finalistes est : Catégorie Roman : Le sens de la fuite de Hamza Azel. Les yeux dans le dos de Azouz Begag, L'Arabe qui sourit de Omar Youssef Souleimane. Dans la Catégorie Essai on trouve Le prénom. Esquisse d'auto-histoire de l'immigration algérienne de El Mouhoub Mouhoud. Le culte des Saints Musulmans de Catherine Mayeur-Jaouen, La cité des musulmans. Une piété indésirable de Hamza Esmil. Le jury de cette quatrième édition, présidé par Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, réunit des personnalités du monde littéraire, universitaire et éditorial dont Souleymane Bachir Diagne, philosophe, professeur à l'Université Columbia; Amina Damerjli, écrivaine et chercheuse; Benjamin Stora, historien, professeur émérite des universités.

N.C

TÉLÉ

VISION



NEVO¹⁹ Le fils à Jo

21h10



Jo Canavaro, héritier d'une dynastie légendaire du rugby, élève seul son fils de 13 ans, Tom. Imprégné de l'esprit sportif qui caractérise sa famille, Jo est déterminé à transmettre sa passion à son fils.

6ter

LOL (Laughing Out Loud)

21h10



C'est la rentrée des classes, et Lola, surnommée Lol, est pleine d'enthousiasme à l'idée de retrouver ses amis, notamment Charlotte et Arthur. Cependant, cette rentrée se transforme rapidement en un tourbillon d'émotions et de conflits.

Chérie 25

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h05



Brenda Leigh Johnson, une détective au caractère bien trempé, s'efforce de jongler entre sa vie personnelle et sa carrière au sein du département de police de Los Angeles.

france 2 Dans de beaux draps

21h10



Les Blanchet sont sur le qui-vive : ils préparent le mariage de leur fille aînée Capucine avec le jeune et riche Enguerrand, beau parti de la ville, qui les fera enfin entrer dans le si convoité Ravel, un club select.

TF1 Tracker

21h10



Dans un contexte judiciaire complexe et chargé d'émotions, Colter, un détective aguerrri, se voit sollicité par Stephanie Porter, une jeune femme dévastée par l'arrestation de son père, Clay, accusé d'un meurtre qu'il clame avec ferveur ne pas avoir commis.

TF1 Matrix

21h10



Thomas Anderson, programmeur anonyme dans un bureau le jour, mène une double vie la nuit sous le pseudonyme de Neo, l'un des hackers les plus recherchés du cyberspace.



La loi de Valérie

20h50



Valérie, avocate, éprouve des difficultés à assumer sa maturité, ce qui lui vaut les reproches constants de sa fille. Blessée par les critiques, Valérie décide de prendre en charge un dossier délicat qui pourrait relancer sa carrière et restaurer sa réputation.

Succès pour Lady Gaga : énorme score pour l'album "mayhem" dans le monde



La star du moment, c'est elle. À l'affiche de la série "Mercredi", Lady Gaga crée l'événement avec la chanson inédite "The Dead Dance", dont le clip est signé Tim Burton. Une sortie qui booste son dernier album "Mayhem".

Lady Gaga intègre l'univers macabre de "Mercredi". La chanteuse et actrice nommée aux Oscars pour "A Star Is Born" (2018) a fait ses débuts dans la deuxième saison de la série Netflix, où elle incarne Rosaline Rotwood. Un personnage énigmatique et aux pouvoirs mystérieux qui détient la clé pour aider la fille surdouée de la famille Addams dans son enquête sur les meurtres en cours dans la ville de Jericho... Et dans l'idée de réitérer le succès viral de "Bloody Mary", Lady Gaga donne aussi de sa voix sur la bande originale avec la chanson inédite "The Dead Dance".

Si le clip effrayant de "The Dead Dance" a été réalisé par Tim Burton, la chanson a été créée par la même équipe que l'album "Mayhem", à savoir Lady Gaga, Cirkut et Watto. Un trio de choc qui a donné naissance au tube mondial "Abracadabra", crédité de 550 millions d'écoutes sur Spotify ! Watto se cache aussi derrière "Die With A Smile", duo entre Lady Gaga et Bruno Mars qui a battu des records de longévité dans les charts et en streaming : il franchira bientôt les 3 milliards d'écoutes sur Spotify et c'est simple, aucune chanson au monde ne l'a fait en un laps de temps aussi court. En toute logique donc, le label Polydor se félicite des performances réalisées par l'album "Mayhem" depuis sa sortie début mars. Et en profite pour faire une annonce de taille : le cap des 5 millions de ventes mondiales a été dépassé !

Plus précisément, Lady Gaga a écoulé à ce jour 5,4 millions d'exemplaires de "Mayhem" aux quatre coins du globe. Et ce n'est pas fini ! Lady Gaga a été l'une des vedettes de la cérémonie des MTV Video Music Awards 2025 qui s'est déroulée, dimanche passé. En tête des nominations avec 12 citations, la chanteuse a été couronnée artiste de l'année face à Bad Bunny, Kendrick Lamar, Taylor Swift et The Weeknd.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

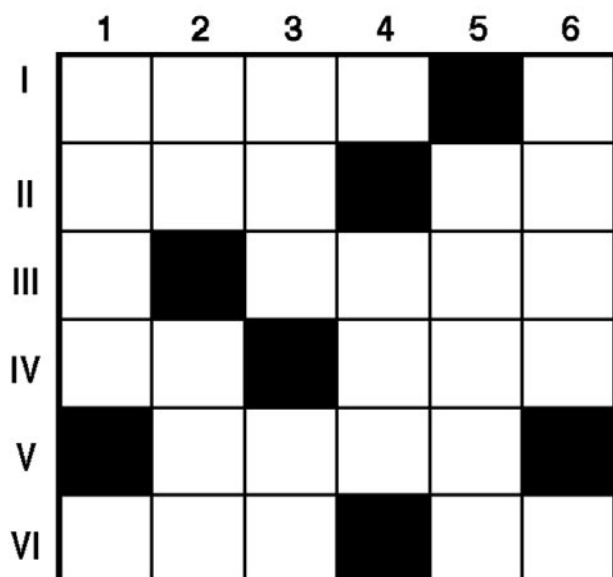
Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



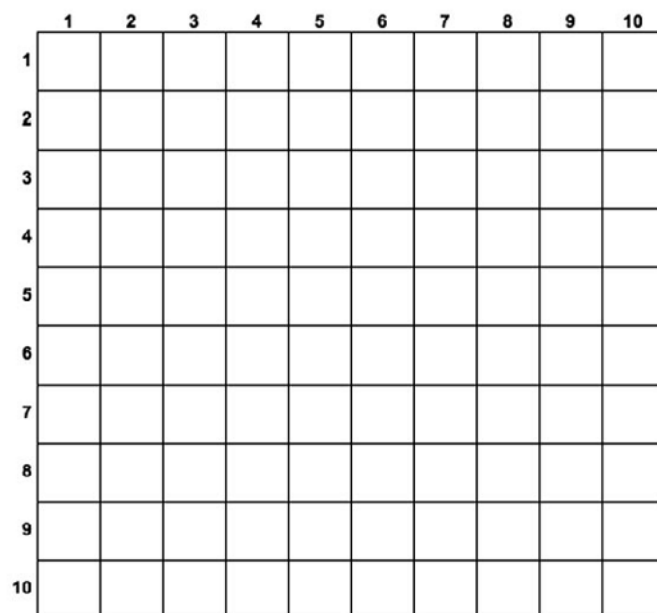
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



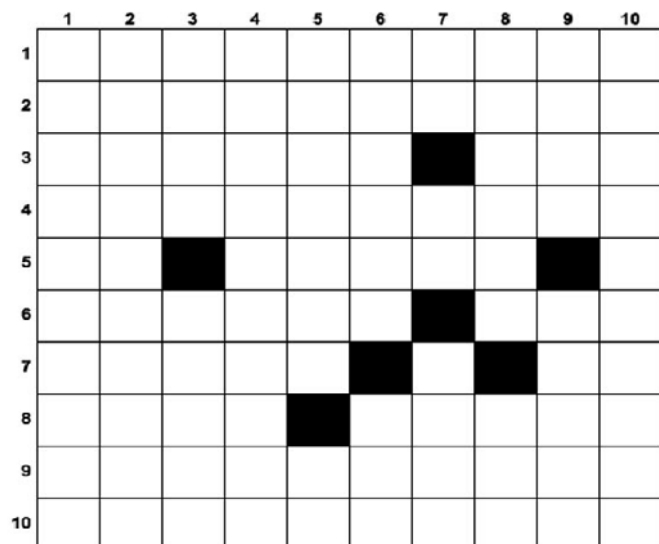
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Secousse tellurique de magnitude 3,2 à Oum El Bouaghi

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 sur l'échelle de Richter, a été enregistrée, lundi à 15h46 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre a été localisé à 5 km sud-est d'Oum El Bouaghi, a précisé la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:58	12:52	16:25	19:14	20:38

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	33	Oran	31

CHECHAR (KHENCHELA)

Plus de 10.000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la sûreté de daïra de Chechar, relevant de la sûreté de wilaya de Khenchela, ont procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de 10.260 comprimés psychotropes, a indiqué, hier, la cellule d'information de ce corps constitué. Selon la même source, l'action policière a été engagée après la réception d'information faisant état de la présence d'un individu suspect transportant à bord de son véhicule une importante quantité de produits stupéfiants. L'enquête aussitôt diligentée a permis d'établir l'identité du suspect en question et d'intercepter le véhicule dont la fouille a donné lieu à la découverte et à la saisie de 10.260 comprimés psychotropes, selon la même source. Un dossier pénal a été établi après complément d'enquête et finalisation des procédures légales d'usage, avant que l'individu suspect ne soit déferé devant le parquet territorialement compétent pour « détention, transport et trafic de produits stupéfiants ».

ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures

La police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger a procédé au démantèlement d'un réseau criminel constitué de cinq individus, spécialisés dans la falsification des dossiers de base des véhicules, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. "Après l'exploitation d'une information faisant état d'une activité criminelle suspecte d'un groupe d'individus, les éléments de la police judiciaire ont lancé les investigations de terrain, ayant abouti à l'identification et à l'arrestation du principal suspect et de ses complices, outre la saisie d'une somme d'argent estimée à 192.500 DA, six téléphones mobiles utilisés pour commettre les vols, un scanner, un dispositif de verrouillage de véhicules, ainsi que du matériel utilisé pour le vol de voitures", a précisé la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de

la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, conformément à un dossier de procédures pénales, a noté le communiqué.

TIZI-OUZOU

Saisie de 3 kg de cocaïne

Une quantité de trois kilogrammes de cocaïne a été saisie et deux (2) individus ont été appréhendés à Draâ Ben-Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué, hier, un communiqué de la sûreté de wilaya. L'opération menée par les éléments de la sûreté de daïra de Draâ Ben-Khedda qui a exploité un renseignement recueilli sur le terrain, a permis l'arrestation des deux complices en flagrant délit de possession et de commercialisation de cette quantité de drogue. Elle a également permis la saisie du matériel utilisé par les dealers dans leur trafic dont, une balance électronique, un véhicule touristique, une somme d'argent en monnaie nationale s'élevant à 64.000 DA et une autre en monnaie étrangère d'une valeur de 155 euros. Les deux individus ont été présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué de même source.

BOUMERDES

Lancement de la 7e phase de fouilles sur le site archéologique "Mers-Eddadjadj"

La 7e phase des fouilles archéologiques a débuté lundi à Zemmour, à l'Est de la wilaya de Boumerdes, sur le site archéologique de "Mers Eddadjadj", dans le cadre de la poursuite des travaux de mise au jour du riche patrimoine culturel que recèle ce lieu historique. Ces fouilles, prévues sur une durée de 12 jours, sont menées par une équipe composée d'une trentaine d'enseignants, chercheurs et étudiants de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts.

Selon la cheffe de l'équipe de recherche et d'exploration du site, Aïcha Hanafi, la première campagne de fouilles du site avait été lancée en 2017 sous la supervision de l'Institut national d'archéologie, suite à un arrêté ministériel de 2016 ayant classé "Mers Eddadjadj" comme monument et site archéologique protégé au niveau national. Depuis, plusieurs phases de fouilles se sont succédées. Elle a ajouté que chaque campagne a permis la mise au jour de vestiges de bâtiments et pièces archéolo-

giques variées, parmi lesquels deux habitations. La première comprend une maison, une cour et un puits, tandis que la seconde abrite une cour et deux puits. Ces constructions remonteraient à l'époque islamique, soit entre le IV et le VI siècle de l'Hégire.

Pour sa part, le président du conseil scientifique de l'Institut national d'archéologie, Smail Ben Naamane, a souligné que les fouilles menées jusqu'ici sur le site, ont révélé la superposition de plusieurs couches archéologiques, témoignant d'occupations successives allant de la préhistoire à la période islamique (du IV siècle de l'Hégire / X siècle de notre ère au VI siècle de l'Hégire / XII siècle).

Les recherches, croisées avec des sources historiques, confirment également que le site abritait jadis une cité prospère appelée "Marsa-Eddadjadj", connue pour sa richesse et son activité commerciale durant l'époque islamique. Celle-ci avait été édifiée sur les vestiges du port punique "Rusubbicari", construit par les Carthaginois au VI siècle avant J-C.

PATRIMOINE MONDIAL SITUÉ EN AFRIQUE ET DANS LES PAYS ARABES

Les dossiers d'inscription au menu d'un Workshop international à Alger



Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Balloul, a présidé, lundi à Alger, l'ouverture des travaux d'un workshop international de formation sur "l'évaluation préliminaire des propositions de dossiers d'inscription à la liste du patrimoine mondial situé en Afrique et dans les pays arabes", organisé du 8 au 11 septembre en cours, en vue de coordonner les efforts pour définir une nouvelle stratégie renforçant la présence du patrimoine arabe et africain sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette rencontre internationale est organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) et l'appui

du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a affirmé que "l'Algérie a procédé, en juin et en septembre 2025, à la mise à jour de sa liste indicative pour y inclure 12 sites supplémentaires candidats au classement, dans une démarche stratégique visant à accroître le nombre de ses sites inscrits et à conforter sa place culturelle à l'échelle mondiale", a-t-il précisé. Il a déploré, en outre, "l'injustice dont souffre le patrimoine en Afrique et dans les pays arabes, qui se traduit par un retard considérable dans le classement du patrimoine de ces deux régions à l'échelle mondiale", précisant que "122 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 8.97 %, dans 38 pays africains, alors que

97 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 7.77 %, dans 18 pays arabes". Pour sa part, la coordinatrice du workshop international de formation, Rim Kelouaze (Algérie), a évoqué les objectifs de ce workshop, les résultats attendus et la méthodologie de travail. Lors de la première journée du workshop, qui se poursuivra jusqu'au 11 septembre, les dossiers de 15 pays concernant des sites culturels, naturels et mixtes proposés pour inscription à la liste indicative du patrimoine mondial ont été passés en revue.

AIR ALGÉRIE

Des perturbations de et vers la France annoncées

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, hier dans un communiqué, que ses vols de et vers la France connaîtront des perturbations, voire des annulations, demain mercredi, en raison d'un préavis de grève des contrôleurs aériens français. "Suite à un préavis de grève du contrôle aérien en France, d'importantes perturbations avec risque d'annulation affecteront les vols

programmés le mercredi 10 septembre 2025 de et vers la France", a expliqué la compagnie, invitant ses clients à contacter son Centre d'appel, joignable au 3302 (depuis l'Algérie) pour toute information complémentaire. Air Algérie a également assuré sa clientèle de son "plein engagement" à les accompagner jusqu'à la fin de cette situation indépendante de sa volonté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 1942 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes sont décédées et 1942 autres ont été blessées dans 1558 accidents de la route, survenus durant la période du 31 août au 6 septembre 2025 à travers le pays, a indiqué, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 8 blessés dans 6 accidents, a précisé la même source.

Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 3633 interventions pour le sauvetage de 2827 personnes d'une mort certaine, la prise en charge

de 1053 autres sur les lieux et l'évacuation de 161 vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois 8 cas de mort par noyade en mer et 7 autres dans des réserves d'eau. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2692 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (268 incendies), Annaba (152) et Blida (142). D'autre part, le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 180 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.

BATNA

Décès du Moudjahid Salah Lensab

Le Moudjahid Salah Lensab est décédé, dans la nuit de lundi à hier, en son domicile familial dans la commune d'Arris (Batna), à l'âge de 87 ans, des suites d'une longue maladie, a indiqué, hier, la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

La même source a rappelé que le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution en 1956 dans la région de Kimmel et participé à plusieurs batailles contre l'occupation française dans les forêts de cette zone qui relevait, à cette époque, de la Wilaya 1 historique. Le re-

gretté Salah Lensab avait été arrêté en 1959 avant d'être libéré en 1961, a encore indiqué la même source.

Le corps du défunt a été inhumé hier après la prière du Dohr, au cimetière d'Arris, ont fait savoir, de leur côté, des membres de sa famille.

Erratum

L'édition de "La Nation" d'hier, mardi 9 septembre 2025, devait porter le N° 3587 et non 3585.